

SP SARCELLES
2025

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

N° 04.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-cinq, Le 08 avril à 18 heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.
04 avril 2025	
Date d'affichage	Etaient présents : Alain GOLETTA, Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoint au Maire. Antonia CORNET, Demba DIALLO, Yves LECUYER, Olivier MAGNIER, Marie-Christine COMONT, Marina NICOLAS, Conseillers Municipaux.
04 avril 2025	
Nombre de Conseillers	Etaient représentés : Véronique BUCHET (pouvoir à M. le MAIRE), William CADOR (pouvoir à M. PREVOST).
En exercice 19	Etaient absents : Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Adeline COURTOIS, Martial VANDAMME, Joseph MELE.
Présents 12	
Votants 14	Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme CORNET

Rapporteur : M. PREVOST

OBJET :

Subventions aux Associations 2025.

Les Associations ayant leurs sièges à Vémars ont sollicité auprès de la commune une participation financière annuelle.

M. PREVOST présente le montant des subventions allouées pour chaque Association en ayant fait la demande.

Vu le C.G.C.T.,

Vu les demandes présentées par les Associations pour l'année 2025,

Considérant l'avis de la commission Sports/Associations qui s'est tenue le 02 avril 2025,

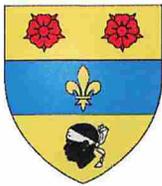
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, **à la majorité pour,**

- ✓ **APPROUVE et DECIDE** du versement des subventions à chaque Association comme détaillé dans le tableau ci-après pour l'année 2025,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Transmise le
08 AVR. 2025

Affichée le

08 AVR. 2025



VILLE DE VEMARS

2025

NATURE	ASSOCIATION	SUBVENTION 2025	VOTE
6574	AAPC (Amicale du personnel)	12 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	AMCV (Aéromodélisme)	200.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	APEV (Patrimoine/Environnement)	4 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	CLUB 55	6 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	FCPE	2 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	FCVSW (Foot)	17 500.00 €	MAJORITÉ pour dont 1 abstention (M. NICOLAS)
6574	FIT GYM N CO	9 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	FNACA	500.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	FNATH	350.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	JEUNESSE VEMARS CONNECT	500.00 €	MAJORITÉ pour dont 2 voix CONTRE (A. GOLETTO / I. DUFLOS) et 1 abstention (M. NICOLAS)
6574	LES PETITS CARTABLES	2 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	MANHATTAN MUSIQUE	1 000.00 €	MAJORITÉ pour dont 1 abstention (Y. LECUYER)
6574	PAUSE DETENTE	2 000.00 €	MAJORITÉ pour dont 2 abstentions (I. DUFLOS / M. NICOLAS)
6574	SKOTOKAN-KARATE CLUB	1 800.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	TENNIS CLUB VEMARS	12 500.00 €	MAJORITÉ pour dont 1 abstention (D. PREVOST)
6574	USCV	10 000.00 €	UNANIMITÉ pour
6574	ZUMBA STRONG VEMARS	2 000.00 €	MAJORITÉ pour dont 1 abstention (D. PREVOST)
	TOTAL GENERAL	83 350.00 €	

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire
FRÉDÉRIC DIDIER
V.O.